

Quel peut être le rôle du pharmacien ?

Valérie SAUTOU

Résumé

Dans un établissement de santé, le pharmacien a un rôle majeur dans le circuit des médicaments, dispositifs médicaux stériles (DMS) et réutilisables (DMR). Il contribue à estimer le besoin lors des achats des produits de santé, assure leur approvisionnement et leur stockage, veille à leur bon usage.

Ses missions en font un partenaire privilégié pour accompagner les actions de développement durable notamment pour diminuer l'impact carbone au bloc opératoire. Ainsi, en veillant aux exigences de sécurité, il peut soutenir activement les engagements écoresponsables dans le cadre des marchés, qu'ils soient généralistes (bilan carbone des fournisseurs) ou spécifiques (intégration de l'impact environnemental dans les critères de choix des gaz anesthésiques, choix des matières premières recyclables pour les DMS, ...). Il peut optimiser les circuits d'approvisionnements en travaillant sur la réduction des emballages, en favorisant les circuits courts, en améliorant les conditions de stockage pour limiter le gaspillage (système plein-vide, présence de préparateurs au bloc opératoire). Son implication dans la gestion des DMS et des DMR en fait un partenaire de choix pour accompagner le passage de l'usage unique au réutilisable en salle d'opération.

Sans aucun doute, le pharmacien est un acteur essentiel pour limiter le bilan carbone au bloc opératoire. Son implication reste malheureusement encore insuffisante, les contraintes économiques étant souvent mises en première ligne au détriment de l'impact sur l'environnement et sur la santé. Une formation adaptée et une communication active des expériences existantes sont indispensables pour faire évoluer les pratiques.

Valérie Sautou, PU-PH en Pharmacie clinique et Biotechnique, chef de pôle Pharmacie, CHU de Clermont-Ferrand
Université Clermont Auvergne, ICCF, UMR 6296 CNRS, Equipe Matériaux pour la Santé.